

LE QUILLIOTAIS

Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

L'année 2016 s'est achevée comme elle avait débuté, à savoir par l'ouverture d'un nouveau service à la population : la micro crèche située dans le bâtiment de l'ancien restaurant « la varlope ».
Ainsi, les ambitions réfléchies lors de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme qui s'étaient traduites par l'acquisition de deux bâtiments vacants en plein cœur de notre bourg ont pu voir le jour et accueillir une bibliothèque, un établissement d'accueil du jeune enfant et un cabinet infirmier.

N'oublions pas non plus la réalisation du terrain multi-sports, à proximité de l'école, qui vient finaliser l'aménagement de ce secteur avec la création de 4 logements dans les locaux de l'ancienne boulangerie, une voie de circulation et un chemin piétonnier pour nos enfants afin qu'ils puissent rejoindre la cantine en toute sécurité.
Il ne nous restera plus qu'à réfléchir sur l'aménagement de l'« ex propriété Blanchard » où il est envisagé de viabiliser des terrains à construire, après démolition de la maison ce qui permettra la création d'une voie d'accès depuis la place de l'église pour rejoindre l'école.

Je veux également ici saluer l'engagement de tous les bénévoles qui travaillent au sein des associations de notre commune. Grâce à votre mobilisation de tous les jours, ce sont de nombreuses activités ou manifestations qui ont eu lieu. Merci à vous pour tout le travail accompli qui permet de dynamiser notre commune mais également de la faire rayonner au delà de nos frontières.

En tant qu'élu nous devons en permanence réfléchir aux aménagements et aux évolutions à apporter à notre commune, et ce, afin de faciliter votre quotidien et améliorer votre cadre de vie.
Ainsi c'est avec plaisir que nous vous accueillerons le dimanche 15 janvier à 11 H 30 à l'Espace Cromlec'h pour notre traditionnelle cérémonie des vœux qui sera l'occasion de vous présenter les projets à venir.

En attendant de vous rencontrer l'ensemble des membres du conseil municipal se jointe à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Xavier HAMON



Crèche réalisée bénévolement à la Chapelle de Lorette

INFORMATIONS MUNICIPALES

Fête des Parents :



Le Dimanche 12 Juin, vous étiez nombreux à être présents à la fête des parents.

Ce temps de rencontre et de partage était l'occasion pour nous de vous faire visiter la micro-crèche ; mais aussi, de mettre à l'honneur les 7 bébés nés depuis l'année passée :

- Naël LE JOLY, né le 27 juillet 2015, fils de Laetitia et de Xavier LE JOLY,
- Maëlllys GUILLEMOTO, née le 5 Octobre 2015, fille de Anne-Marine REVAUD et Morgan GUILLEMOTO,
- Perrine LANGUIMIER, née le 2 Décembre 2015, fille de Magali NOE et Dimitri LANGUIMIER,
- Lucie ZOUGHDANI, née le 18 décembre 2015, fille d'Edy ZOUGHDANI et Sonia CAIL
- Loan ITAN, né le 1^{er} Mars 2016, Fils de Maelle ITAN et de Kévin REGEART,
- Alexandre QUELVEN, né le 28 Mars 2016, fils d'Hosana et Yoann QUELVEN,
- Léane LE HELLOCO, née le 3 Mai 2016, fille de Laetitia et Judicael LE HELLOCO,
- Elisa CARREE, née le 6 Juin 2016, fille d'Adélaïde et Kévin CARREE,

A l'issue de la cérémonie, un lâcher de ballons a été réalisé par les enfants, et pour la première fois, 3 cartes ont été retrouvées principalement en Ile et Vilaine.

Ronde des Vallées :



Le samedi 13 Août dernier, la 29^{ème} édition de la Ronde des vallées posait ses roues sur notre commune.

Pour la première fois, nous avons accueilli l'arrivée de cette belle épreuve cycliste qui a vu la victoire du Hollandais Ide SCHELLING.

Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes et à tous les bénévoles qui ont contribué à cette magnifique fête du vélo, et ainsi contribué à faire connaître notre territoire.

Inauguration de la micro-Crèche :

Samedi 1^{er} Octobre, en présence du Sous-Préfet et de nombreux élus, la micro crèche a été inaugurée.



DEPENSES		RECETTES	
Acquisition de varlope	55 000 €	Dotation des Territoires Ruraux (Etat)	7 9837 €
Travaux de réhabilitation	202 092 €	Caisse d'Allocations Familiales (travaux)	128 000 €
Honoraires	16 580 €	Caisse d'Allocations Familiales (mobilier)	3 800 €
Achat Mobilier	9583 €	Europe (mobilier)	2 200 €
		Autofinancement et emprunt	69 418 €
Total Dépenses	283 255 €	Total Recettes	283 255 €

Visite de l'Assemblée Nationale le Mercredi 26 Octobre :



Mercredi 26 octobre, une délégation d'une trentaine de Quilliotais a eu le plaisir de visiter l'Assemblée Nationale, guidée par Marc LE FUR, député de notre circonscription.

Chacun a pu apprécier la richesse architecturale et culturelle de cette institution créée à la suite de la révolution française.

Avant d'assister à la séance publique de l'après-midi, nous avons pu découvrir Paris et les monuments présents le long de la Seine lors d'une ballade en bateau-mouche.

Restauration de la Toile du Chœur de l'église :

Lors de la réunion du Conseil municipal du 21 septembre dernier, le cabinet d'architecture de Madame LE BEC a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre relative à la restauration de la Toile du Chœur de notre Eglise.

Le montant des honoraires s'élève à 15 000 € HT qui viendront en complément du montant des travaux estimé à 75 000 € HT.

Compte tenu du classement de l'édifice aux Monuments Historiques, nous devrions obtenir 67 500 € de subventions. Les travaux devraient débuter début 2017.



Commémoration du 11 Novembre :



Chaque année, Anciens combattants, habitants et élus se retrouvent au Monument aux morts pour rendre hommage à celles et ceux qui ont disparu pour la France.

Concernant notre commune, il s'agit de 60 disparus durant cette Grande Guerre.

Cette année, Lise HAMON, Conseillère communautaire des Jeunes pour LE QUILLIO a lu le message du Secrétaire d'Etat délégué aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Repas du Comité Communal d'Action Sociale :



Quatre-vingt-cinq personnes sur cent vingt invités de plus de 65 ans étaient présentes à notre traditionnel repas du CCAS.

Les doyens de notre journée étaient Madame Yvonne DESCLOITRE et Monsieur Robert LE MARCHAND.

Notre doyenne, Madame Marie Ange JOUAN a fêté ses 101 ans cette année, et notre doyen, Monsieur Julien JAGLIN, ses 90 ans.

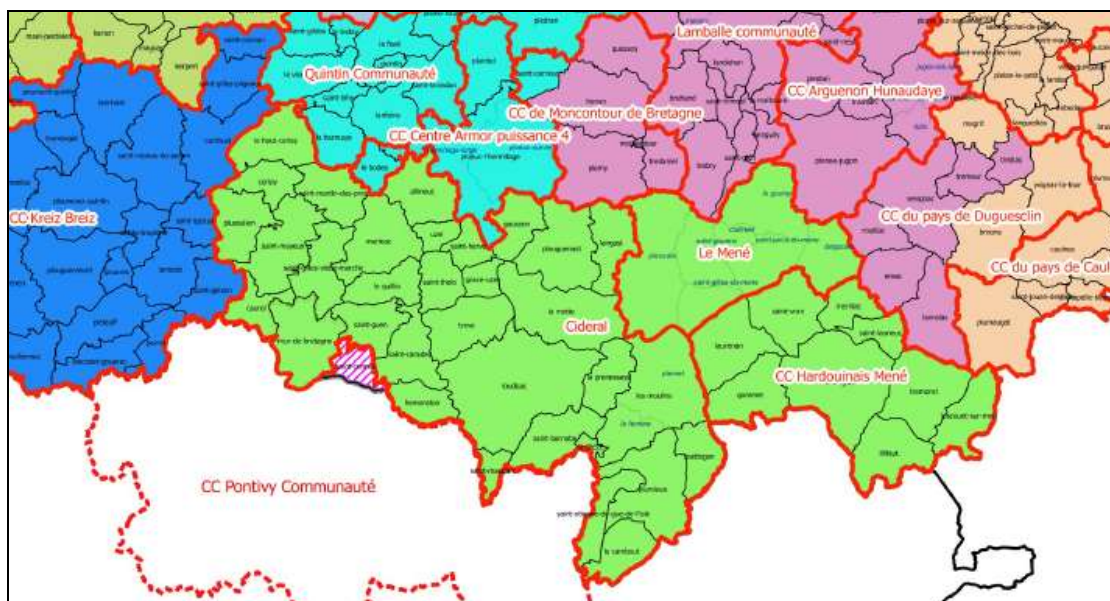
Seize paniers garnis ont été distribués aux personnes âgées de 85 ans et plus, et n'ayant pu être présentes.

Fête des Classes « 6 » :



Dimanche 20 novembre avait lieu les retrouvailles des classes « 6 » à l'Espace Cromlec'h. Les doyens de la journée étaient Mesdames Louise Anne LE PAGE, Anne LE POTTIER et Monsieur Joseph LE MARCHAND, tandis que les benjamines étaient au nombre de trois : Léane LE HELLOCO, Elisa CARREE et Bleuenn CHEVALIER TOUCHERY.

Nouveau périmètre Intercommunal : Loudéac Communauté Bretagne Centre



A partir du 1^{er} Janvier 2017, Loudéac Communauté Bretagne Centre sera composée de 42 communes émanant de la fusion de la CIDERAL avec l'Hardouiniais-Mené, et les communes de Mûr de Bretagne et du Mené.

Sauvegardons notre petit patrimoine :



Depuis le début de l'année, la commission cadre de vie, fleurissement et vie associative a engagé un travail de réhabilitation du petit patrimoine communal, et notamment des lavoirs.

La commission s'était fixée comme objectif de rénover un lavoir par an, en essayant d'y associer les riverains ou toutes personnes souhaitant participer.

A la fin du premier semestre, les habitants du village du Roz, aidés des employés communaux avaient restauré le lavoir.

C'est avec beaucoup de plaisir que début juillet, nous avons pu apprécier le travail réalisé au lavoir du « Pont de la messe » par les membres du Comité du Fêtes.

En parallèle de la préparation de la « Quirigole », ils ont nettoyé et réparé le lavoir et ses contours.

La municipalité les remercie grandement pour leur participation à l'embellissement de la commune et la préservation de ce lieu.

Début septembre Jean-Yves et Cédric, nos employés communaux, ont remis en état le lavoir du Pertuis Oisel.

Après un grand nettoyage du site et des végétaux présents, les promeneurs peuvent à nouveau découvrir cet espace.

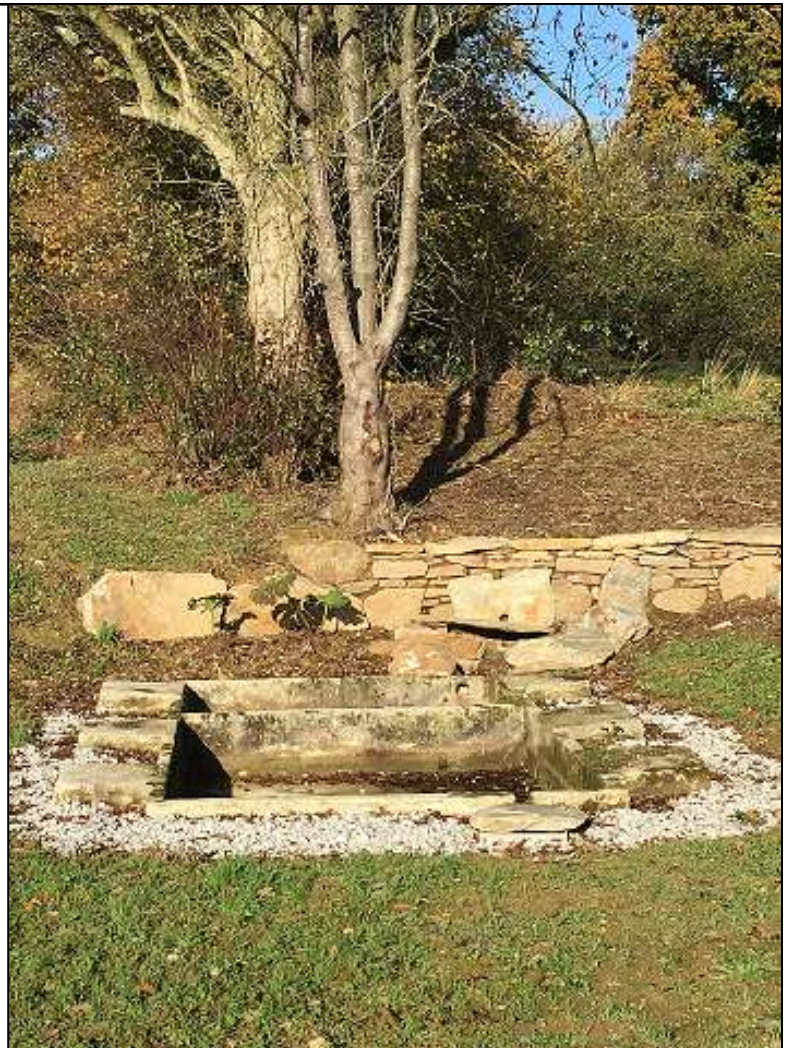
La commission va continuer le travail engagé sur l'année 2017 avec la restauration d'au moins un lavoir.

Cette dynamique s'inscrit dans la valorisation de notre campagne en complément du fleurissement réalisé dans le bourg.

Cette année encore, des photos du fleurissement réalisé par les habitants, ainsi que par la mairie seront diffusées durant le vin d'honneur de la cérémonie des vœux.

L'année 2017 sera une année importante en matière de fleurissement puisque le Jury Régional passera pour évaluer notre territoire. Il en résultera le maintien ou non de notre fleur (obtenu en 2014); voire l'attribution d'une seconde fleur.

En attendant, merci de votre contribution de tous les jours dans l'embellissement de notre commune.



Etat Civil :

a. Naissances :

- Le 25/08/2016 est née Bleuenn TOUCHERY CHEVALIER, fille de Katel TOUCHERY et de CHEVALIER, domiciliées Rue de la Varlope,

b. Décès :

- Le 27/06/2016 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Mathurine LE CORRE veuve MARTIGNE,
- Le 09/07/2016 est décédé à la Maison de Retraite du Cosquer Monsieur Gilbert BURLOT,
- Le 10/07/2016 est décédé à VANNES Monsieur Paul LE VRAUX,
- Le 29/07/2016 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Yvonne MAUVIEUX veuve BLANCHARD,
- Le 13/08/2016 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Adèle MARSOIN veuve LE TEXIER,
- Le 14/10/2016 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Jeanne GROIGNO veuve CARIMALO,
- Le 25/10/2016 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Antoinette ECOBICHON épouse CADORET.
- Le 26/11/2016 est décédée à Noyal-Pontivy Madame Annie LE POTIER épouse BRIEND,
- Le 05/12/2016 est décédée à Gouarec Madame Anna LE POTTIER épouse DAGORNE.

c. Mariages :

- Le 9 Juillet, Madame Adélaïde MICHARD et Monsieur Kévin CARREE, domiciliés Lotissement de la Butte Morien.

Dates à retenir du 1^{er} semestre 2017 :

JANVIER :

- Lundi 9 Janvier : Galette des rois du Club de l'amitié, salle de la mairie
- Samedi 14 Janvier : Vœux de la Municipalité aux résidents de la Maison de retraite
- Dimanche 15 Janvier : Vœux de la Municipalité à 11 H 30, Espace Cromlec'h
- Lundi 23 Janvier : Assemblée Générale du Club de l'amitié, salle de la mairie

FEVRIER :

- Samedi 4 Février : Repas annuel du Club de l'amitié
- Samedi 25 Février : Raclette de l'APEL à LE QUILLIO

MARS :

- Dimanche 19 Mars : Commémoration Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rassemblement cantonal à LE QUILLIO

AVRIL :

- Samedi 1^{er} Avril : Jarret Frites des Chasseurs à LE QUILLIO
- Samedi 15 Avril : Bœuf Grillé de l'USO à LE QUILLIO
- Lundi 17 Avril : Marche de la Rigole
- Dimanche 23 Avril : 1^{er} Tour des élections Présidentielles

MAI :

- Dimanche 7 Mai : 2^{ème} Tour des élections Présidentielles
- Lundi 8 Mai : Commémoration Armistice Guerre 39 – 45
- Samedi 27 Mai : Fête de Saint-Maurice
- Dimanche 28 Mai : Fête de Saint-Maurice

JUIN :

- Dimanche 11 Juin : 1^{er} Tour des élections législatives
- Dimanche 11 Juin : Fêtes des Parents (à confirmer)
- Dimanche 18 Juin : 2^{ème} Tour des élections législatives
- Dimanche 25 Juin : Kermesse et repas de L'APEL à St Thélo

Informations Pratiques :

Vœux à la population :

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le Dimanche 15 Janvier 2017, à 11 Heures 30, à la Salle des Fêtes.

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir pour vous présenter les projets à venir.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 13 H 30 – 17 H 15, les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} lundis de chaque mois

Mardi : 13 H 30 – 17 H 00

Mercredi : Fermée

Jeudi : 13 H 30 – 17 H 15

Vendredi : 13 H 30 – 17 H 00

Samedi : 10 H 30 – 12 H 00 : Permanence d'un Elu

Retrait des sacs jaunes :

Les personnes n'ayant plus de sacs jaunes pour le tri sélectif peuvent venir en retirer en mairie le samedi matin durant la permanence des élus.

Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en mairie.

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Elections Présidentielles :

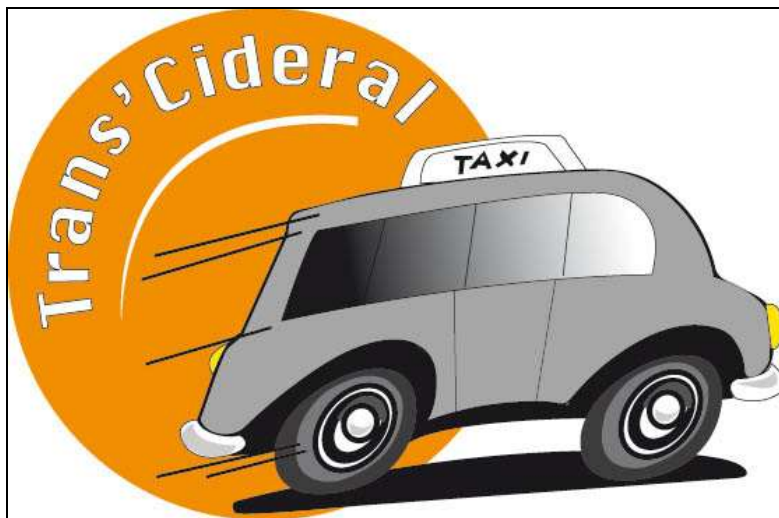
Les dimanches 27 avril et 7 mai 2017 auront lieu les deux tours pour l'élection du Président de la République.

Les personnes inscrites sur les listes électorales pourront venir voter à la salle de la mairie munies d'une pièce d'identité.

Elections Législatives :

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin 2017 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Transport à la Demande : Attention quelques changements à compter du 1^{er} janvier 2017



A partir du 1^{er} Janvier 2017, les utilisateurs du Transport à la demande pourront se déplacer uniquement sur le périmètre géographique de notre nouvelle communauté de communes.

Il n'est donc plus possible de rejoindre les villes de Quintin, PLoeuc, Plaintel, Moncontour....

Pour rappel le T.A.D. fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, 6 jours sur 7, hors jours fériés.

N'oubliez pas de venir en mairie actualiser votre carte d'utilisateur.

Cet espace est le votre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :
Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....
.....
.....
.....
.....
.....
Nom, Prénom et adresse :